

2.00 crédits

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	L'étudiant accomplira un travail sous la direction d'un des enseignants titulaires d'un cours du programme du certificat choisi en accord avec le responsable de programme. Chaque travail doit être accompagné par un enseignant différent. Le travail doit porter sur un thème établi de commun accord entre l'étudiant et le promoteur et abordera une problématique liée aux sciences des religions.
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation porte sur le fond et la forme des écrits, ainsi que la qualité de la bibliographie universitaire.
Contenu	Deux écrits (Lsrel 2989 et Lsrel 2999) de recherche en sciences des religions doivent être rédigés par le candidat au certificat, sous la direction de deux enseignants distincts, choisis par le candidat au sein du programme du certificat. Chaque écrit présentera — en 15 à 20 pages par travail, bibliographie comprise — une thématique décidée en accord avec chaque enseignant concerné. Une certaine continuité entre les thématiques est autorisée (deux aspects d'un phénomène par exemple), mais n'est pas obligatoire. En revanche, les travaux devront présenter une dimension comparative entre deux traditions religieuses ou convictionnelles et/ou une dimension pluridisciplinaire (un même phénomène traité par deux disciplines). Chacun des travaux présentera un état de littérature universitaire sur le sujet, référencé selon des normes bibliographiques homogènes (en principe celles en vigueur à la Faculté THER). Des indications complémentaires pourront être fixées par les enseignants évaluateurs. Le Responsable du Certificat arbitre les ajustements éventuels du programme.
Faculté ou entité en charge:	CISR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat universitaire en sciences des religions	SREL9CE	2		